



GRASPOINTNER
Sustainable innovation.

Code de conduite

Table des matières

Introduction 3

Pourquoi avons-nous un code de conduite ?..... 3

Valeurs d'entreprise chez BG-Graspointner 4 – 5

Valorisation..... 4
Souplesse 4
Recherche de solutions..... 4
Fiabilité 5
Enthousiasme..... 5

Collaboration 6 – 7

Droits de l'homme..... 6
Égalité des chances 6
Relations interpersonnelles..... 6
Conditions de travail équitables – Emploi équitable. 7
Sécurité au travail..... 7
Protection du patrimoine de l'entreprise..... 7

Informatique et communication 8 – 11

Protection des données 8
Sécurité des systèmes d'information 8
Comportement et utilisation des ressources informatiques dans l'entreprise 9
Secret et confidentialité 10
Réseaux sociaux et canaux de communication numériques 10

Traitement des partenaires et contacts 12 – 13

Concurrence loyale 12
Prévention de la corruption 12
Dons et sponsoring..... 13

Environnement et nature... 14 – 15

Environnement..... 14
Écologie..... 15

Conclusion..... 16 – 17

Traitement des violations de compliance..... 16



Introduction

Pourquoi avons-nous un code de conduite ?

Il n'y a qu'avec la confiance de ses propres collaborateurs et clients que le groupe BG-Graspointner peut enregistrer une croissance prospère.

Avec nos nombreuses filiales réparties à travers le monde, nous sommes fiers de nos effectifs internationaux. Le présent Code de conduite témoigne de notre engagement collectif et individuel en faveur de l'intégrité. En plus de nous aider à prendre les bonnes décisions et à agir avec intégrité, il nous guide et nous oriente dans notre activité quotidienne. Il nous éclaire sur la manière dont nous devons traiter nos collègues, nos partenaires et nos clients, mais également nos ressources, nos données et nos produits.

Ce Code de conduite s'applique à toutes les personnes employées par le groupe BG-Graspointner.



Valeurs d'entreprise chez BG-Graspointner

Valorisation

Nous nous acceptons les uns les autres, avec nos forces et nos faiblesses, et sommes plus forts ensemble. Nous communiquons sur un même pied d'égalité et nous écoutons mutuellement afin de mieux comprendre les demandes et préoccupations des autres. Nos cadres dirigeants n'hésitent pas à déléguer des responsabilités aux collaborateurs et leur offrent un coaching ciblé, avec la confiance que ces derniers trouveront des solutions aux problématiques confiées. Nous adoptons un comportement objectif, amical et professionnel dans nos rapports personnels avec nos clients et fournisseurs.

Souplesse

Nous réagissons rapidement aux évolutions du marché, prenons des décisions adaptées et mettons des mesures en œuvre de manière structurée. Nous sommes capables d'évoluer, de remettre en question de manière proactive les procédures et les méthodes de travail et n'hésitons pas à les modifier si nécessaire. Nous pratiquons une culture de rétroaction constructive avec nos collaborateurs, clients, fournisseurs et partenaires, dans laquelle nous pouvons aborder ouvertement les sujets déplaisants et apprendre de ses erreurs.

Recherche de solutions

Nous développons nous-mêmes des modèles de solutions et de décisions. Nous travaillons main dans la main. Nous tentons de comprendre les différents points de vue et de trouver des solutions durables ensemble. En cas de problèmes avec nos fournisseurs et nos clients, nous adoptons une approche



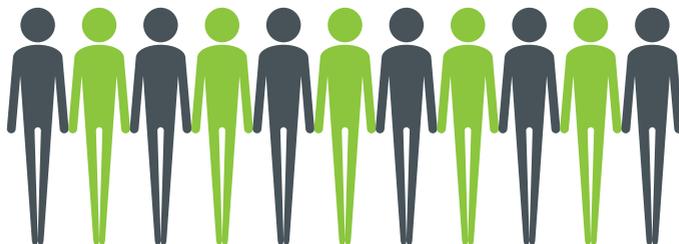
constructive et coopérative en vue de les résoudre, et sommes également prêts, dans un esprit de rentabilité, à dépasser nos limites pour satisfaire nos clients.

Fiabilité

Nous restons fidèles à nos décisions et nos accords et avons l'assurance que les missions seront accomplies avec efficacité, avec professionnalisme et dans les délais par leurs responsables concernés. Nous avons les mêmes attentes de nos partenaires. Nous aspirons à cultiver des partenariats durables et prospères avec nos clients et fournisseurs.

Enthousiasme

Nous sommes engagés et motivés dans notre travail et nous soutenons mutuellement, même dans les moments difficiles. Nous célébrons nos succès avec nos collègues. Nous prenons du plaisir à travailler en équipe. Nous suscitons l'enthousiasme de nos clients avec nos produits et services.



Collaboration

Droits de l'homme

Les droits de l'homme sont un acquis majeur pour la protection de l'individu face aux organisations et institutions surpuissantes. Nous respectons et observons les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, de la loi britannique sur l'esclavage moderne, ainsi que tout autre principe ou toute autre législation similaire. Nous attendons de nos fournisseurs, sous-traitants et partenaires qu'ils respectent ces normes ou des réglementations similaires dans tous les domaines.

Égalité des chances

Nous encourageons la diversité et la tolérance dans l'objectif d'atteindre une productivité, une créativité et une efficacité maximales. Nous évaluons notre personnel sur la base de ses compétences, de sa performance et de son comportement éthique. Nous ne discriminons personne et ne tolérons aucune forme de discrimination fondée sur le sexe, l'ethnicité, la religion, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle, l'origine ou toute autre caractéristique protégée par la loi.

Relations interpersonnelles

Les relations entre les membres de la direction, les cadres dirigeants et les collaborateurs à tous les niveaux, dans tous les services et tous les sites de l'entreprise, sont fondées sur le respect mutuel, l'ouverture, l'honnêteté et une compréhension commune du principe de collaboration de confiance. Tous les collaborateurs sont invités à contribuer à une atmosphère propice au bien vivre ensemble et au respect de l'autre.



Conditions de travail équitables – Emploi équitable

Nous n'employons aucun enfant ni aucun adolescent à l'encontre des dispositions légales et attendons de même de la part de nos partenaires. Nos salaires et rémunérations, ainsi que les prestations sociales accordées, sont équivalents ou supérieurs aux normes minimales légales applicables à l'échelle nationale.

Sécurité au travail

Nous nous engageons à offrir à nos collaborateurs un environnement de travail sain. C'est pourquoi nous veillons attentivement au respect de nos directives en matière de protection de la santé et de sécurité au travail. Nous mettons tout en œuvre pour favoriser le bien-être physique et mental de nos collaborateurs. Nous avons pour objectif de réduire au maximum les taux de maladie et de prévenir les accidents du travail.

Protection du patrimoine de l'entreprise

Nous adoptons un comportement responsable vis-à-vis des biens de l'entreprise (outils de travail, équipements informatiques, véhicules de société, etc.) car ils appartiennent à notre entreprise que nous estimons et voulons protéger.



Informatique et communication

Protection des données

Le groupe BG-Graspointner met un point d'honneur à la protection de ses clients, de ses collaborateurs et de l'environnement. Protéger les personnes contre une utilisation abusive de leurs données à caractère personnel est donc une priorité pour le groupe. C'est pourquoi BG-Graspointner accorde une attention toute particulière au respect des réglementations en matière de protection des données.

Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'information n'est pas une fin en soi mais une condition essentielle à notre compétitivité sur le marché. En plus de préserver les relations avec nos clients et partenaires, elle a pour mérite de garantir les emplois de nos collaborateurs. La sécurité informatique couvre chaque partie de la sécurité de l'information impliquant des données et informations traitées par voie électronique. La sécurité de l'information protège les données et les informations contre tout accès non autorisé, toute destruction, toute altération et toute divulgation, et assure la traçabilité des flux de données et d'information. Elle garantit la confidentialité, la disponibilité et l'intégrité de nos propres données et informations ainsi que celles qui nous ont été confiées.

C'est pourquoi BG-Graspointner met en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles disponibles, appropriées et raisonnables pour protéger les données de ses clients, partenaires et collaborateurs contre tout accès non autorisé, toute utilisation non autorisée ou abusive, toute perte et toute destruction prématurée. Toutes les personnes employées par le groupe BG-Graspointner sont donc tenues de respecter les directives et de se renseigner sur les dernières versions des réglementations applicables à intervalles réguliers.



Comportement et utilisation des ressources informatiques dans l'entreprise

L'entreprise dispose d'une infrastructure informatique qu'elle met à la disposition de son personnel comme outil de travail dans le cadre de son activité pour le groupe BG-Graspointner. Cette infrastructure informatique est indispensable à la réalisation des objectifs commerciaux du groupe BG-Graspointner. Toutes les personnes employées par le groupe sont donc tenues de respecter les réglementations applicables aux utilisateurs finaux de ces ressources informatiques.



Secret et confidentialité

Les secrets industriels et commerciaux doivent être traités de manière confidentielle ; cette règle s'applique également à toutes les autres informations pour lesquelles BG-Graspointner, ses partenaires et ses clients ont ou pourraient avoir un intérêt à les garder confidentielles. De telles informations ne doivent pas être transmises à des personnes non autorisées sans l'accord préalable de la ou des personnes concernées et doivent être protégées de manière appropriée contre tout accès par des tiers ainsi que des collaborateurs non concernés. Avant d'entreprendre toute divulgation de secrets industriels et commerciaux, un accord correspondant (accord de confidentialité) doit être conclu. Par ailleurs, les informations à échanger doivent être correctement identifiées (classification des données) si besoin.

Réseaux sociaux et canaux de communication numériques

Les réseaux sociaux offrent de nouvelles possibilités de collaboration avec les clients, les fournisseurs, les collègues de travail et le monde extérieur. Nous avons conscience de la responsabilité qui nous incombe de veiller à préserver la réputation de notre entreprise lors de l'utilisation des réseaux sociaux. Nous respectons la vie privée de nos collègues et partenaires sur ces réseaux et ne transmettons aucune information confidentielle.

Les droits d'auteur, les interdictions de publicité, les droits des marques et les droits de la personne doivent être respectés, et les conditions de licence, observées. Il est interdit d'accéder à des pages Internet dont le contenu est manifestement susceptible de nuire à la sécurité, et encore moins de communiquer sur ces dernières.





Traitement des partenaires & contacts

Concurrence loyale

Le groupe BG-Graspointner revendique sans réserve une concurrence loyale par le biais de moyens équitables ainsi que le strict respect des législations antitrust. Notre philosophie et notre culture d'entreprise condamnent toute violation du droit de la concurrence et des législations antitrust.

Prévention de la corruption

Nous agissons dans le respect de la Convention des Nations Unies contre la corruption. Nous ne tolérons aucune forme de corruption ; nous ne versons ni n'acceptons aucun pot-de-vin. Nous observons des pratiques commerciales éthiques et attendons un haut niveau d'intégrité de la part de chacun de nos collaborateurs.

Les gratifications sous forme d'invitations ou de cadeaux sont autorisées dans certaines conditions, lorsqu'elles sont en lien avec des mesures publicitaires ou ont pour objet de favoriser des relations commerciales ou de présenter des produits ou des services. La gratification doit avoir une valeur raisonnable et ne doit pas dépasser outre mesure les limites de la pratique commerciale ni le niveau de vie normal de la personne bénéficiaire.



Dons et sponsoring

Nous nous considérons comme un membre actif de la société et nous engageons donc de diverses manières. Nos initiatives de dons et/ou de sponsoring ne sont pas menées dans l'intention cachée de favoriser des décisions dans notre intérêt. Nous cultivons une politique de transparence concernant les bénéficiaires de nos dons et l'utilisation que ces derniers en font.



Environnement et nature

Environnement

Nous menons une politique de gestion environnementale interne efficace. Nous appliquons le principe de précaution et détenons un plan d'actions efficace en cas de situations d'urgence environnementale. Nous aspirons à une amélioration continue de notre bilan environnemental et prenons toutes les précautions nécessaires pour prévenir les risques environnementaux. L'introduction, la certification et l'amélioration continue de systèmes de gestion environnementale sont des points essentiels de notre politique de développement durable.

Écologie

La durabilité fait partie intégrante de notre stratégie d'entreprise. Nous nous engageons à inventer et développer des produits et technologies écologiques. Nous mettons un point d'honneur à l'utilisation de sources d'énergie renouvelable et à l'amélioration continue de notre efficacité énergétique. Des bâtiments et infrastructures durables, la préservation des ressources matérielles et l'économie circulaire dans la gestion des déchets sont pour nous une évidence. Dans l'esprit d'un approvisionnement durable, nous accordons une importance toujours plus grande aux critères et professions de foi écologiques dans le cadre de la sélection de nos partenaires. Ces critères sont de plus en plus déterminants dans notre politique d'approvisionnement.





Conclusion

Ce Code de conduite est mis à la disposition de l'ensemble des collaborateurs du groupe. Toute question y afférent peut être adressée au cadre responsable.

Tous les membres de direction, cadres dirigeants, collaborateurs et intérimaires ont l'obligation de respecter ce Code de conduite. Ils en ont pleine connaissance et sont tenus de mettre les réglementations visées en application dans leur activité quotidienne.

Nos cadres dirigeants ont la responsabilité et l'obligation de s'assurer que tous les collaborateurs placés sous leur direction ont pleine connaissance de ce Code de conduite et des directives internes à l'entreprise et les respectent.

Chaque nouveau collaborateur est invité à prendre connaissance de ce Code de conduite dès sa prise de fonction.

Traitement des violations de compliance

Toute violation potentielle de législations ou du Code de conduite peut être signalée au lien suivant :
say.bg/whistleblowing_ch

L'anonymat de la personne à l'origine du signalement et la confidentialité des informations rapportées sont à tout moment garantis. Le lanceur d'alerte est protégé contre tout risque de représailles.







GRASPOINTNER
Sustainable innovation.

BG-Graspointner AG
Industriering 17
CH-3250 Lyss

Tél. : +41 32 387 37 70

E-Mail : office.ch@bg-graspointner.com
Web : www.bg-graspointner.com

